



INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Informations sur le nombre total de droits de vote et d'actions

Mont-Saint-Guibert (Belgique), le 20 mai 2026, 22h30 CET / 16h30 ET – Conformément à l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, Nyxoah SA (Euronext Brussels and Nasdaq: NYXH) publie les informations ci-dessous suite à l'émission de 1.031.323 nouvelles actions le 20 mai 2026 dans le cadre de l'apport en nature d'une créance détenue par le détenteur des obligations convertibles émises par la Société le 18 décembre 2025. Pour plus d'informations sur cette opération, veuillez vous référer au rapport spécial du conseil d'administration du 19 mai 2026¹.

- Capital : 6.521.361,42 EUR
- Nombre total de titres avec droits de vote : 44.693.726 (tous des actions ordinaires)
- Nombre total de droits de vote (= dénominateur) : 44.693.726 (tous liés aux actions ordinaires)
- Nombre de droits de souscrire à des titres avec droits de vote non encore émis (le 30 avril 2026) : 3.367.569 (tous des droits de souscription octroyés ; ce nombre exclut 462.677 droits de souscription émis mais pas encore octroyés)
- Nombre total d'obligations convertibles : 225 obligations convertibles d'une valeur nominale de 83.000 EUR par obligation
- Nombre total de droits de vote pouvant être obtenus en cas de conversion des 225 obligations convertibles au prix de conversion actuel de 5,00 EUR par action : 3.735.000 (ce nombre ne tient pas compte de la conversion des intérêts)
- Nombre total de droits de vote pouvant être obtenus en cas de conversion des 225 obligations convertibles à un prix de conversion de 2,18 EUR (arrondi) par action (2,18 EUR (arrondi) correspondant au « Prix de Règlement en Actions Concernées » au 18 mai 2026, soit la plus récente « Date de Paiement des Intérêts » / « Date de Paiement d'Amortissement Prévue » relative aux obligations convertibles émises par la Société le 18 décembre 2025²) : 8.566.513 (ce nombre ne tient pas compte de la conversion des intérêts)

*

* *

Contact:

Nyxoah

John Landry, CFO

IR@nyxoah.com

¹ https://investors.nyxoah.com/sites/default/files/2026-05/Contribution%20in%20kind_May%202026_Special%20board%20report_FR.pdf

² Pour les définitions : voir les Conditions Générales des obligations convertibles, annexées au rapport spécial du conseil d'administration du 19 mai 2026 visé à la note de bas de page 1.